

Traduction de la lettre

OTTAWA (ONTARIO)
K1A 0G2

le 15 octobre 1990

Cher Svend,

Les forces armées iraqiennes sont toujours au Koweït. Les navires que nous avons dépêchés dans le Golfe, appuyés par nos escadrilles de chasse, continuent de faire respecter, en vertu de la résolution n° 665 du Conseil de sécurité, les sanctions économiques imposées par les Nations Unies.

À New York, où j'étais récemment pour l'ouverture de l'Assemblée générale, j'ai proposé que l'on donne au Président Saddam Hussein le temps de réfléchir à sa situation et à la détermination de la communauté internationale. Naturellement, rien ne nous garantit qu'il va se retirer du Koweït, comme nous demandons tous qu'il le fasse. Mais en même temps, j'ai donné à entendre très clairement que si Saddam Hussein ne cède pas devant le consensus international sans précédent que l'on constate actuellement et devant la pression des sanctions prises contre lui, il devra s'exposer à la détermination de la communauté mondiale d'user à son endroit d'autres mesures, y compris dans le domaine militaire. Le Canada est disposé, avec les autres pays membres du Conseil de sécurité, à examiner quelles pourraient être ces mesures.

L'objectif du Canada dans cette crise demeure inchangé. La communauté internationale ne peut passer sous silence cet acte de pure agression perpétré par l'Iraq, et le Canada ne négligera aucun effort pour trouver une solution qui rétablisse l'intégrité territoriale et l'autorité du Koweït. J'en veux pour exemple l'envoi de navires et d'avions dans le Golfe persique.

M. Svend Robinson, député
Pièce 386 - Édifice de la Confédération
Chambre des communes
OTTAWA, Canada
K1A 0A6